

PROJET DE TRANSFORMATION NUMÉRIQUE (PTN) EN RDC

AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET

Recrutement d'un Auditeur Interne au sein de l'Unité de Gestion du Projet de Transformation Numérique (PTN)  
P180496

N° Avis : AMI n° <sup>02</sup> /MPTN/UG/PTN/2025

N° de l'Accord du financement Crédit IDA : 7602-ZR

N° de la Convention de Crédit AFD : CCD119801 H

N° de référence du marché PPM : ZR-CI-492387-CS-INDV

Date : 23 JUL 2025

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo a reçu un financement de la Banque mondiale d'un montant de 400 millions de dollars américains pour couvrir le coût du **Projet de Transformation Numérique de la RDC (PTN)** et cofinancé par l'Agence Française de Développement à la hauteur de 100 millions d'euros.

Le projet est géré par une Unité de Gestion du Projet (UGP) qui a été mise en place au sein du Ministère des Postes, Télécommunications et Numérique (MPTN) et a l'intention d'affecter une partie du produit à des services de Consultant individuel **Auditeur Interne au sein de l'Unité de Gestion du Projet de Transformation Numérique (PTN)**.

Sous la supervision du Coordonnateur et sous l'autorité exclusive du Secrétaire Général aux Postes, Télécommunications et Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication, l'Auditeur Interne assure des fonctions selon les exigences du Projet. Il s'acquitte en particulier des tâches suivantes :

- Elaborer le plan d'audit annuel et la matrice des risques afin de définir des priorités cohérentes avec les objectifs de Projet. Ce plan sera soumis à l'approbation du Coordonnateur ;
- Exécuter seul ou en équipe les missions d'Audit Interne en conformité avec les normes internationales régissant la pratique professionnelle de l'audit interne et les procédures admises ;
- Mener des missions spéciales d'investigation et des contrôles inopinés. Ces investigations et contrôles porteront sur les services administratifs, comptables, financiers, opérationnels et de passation des marchés ainsi que des différents acteurs impliqués à quelque niveau que ce soit dans l'exécution des activités du Projet ;
- Vérifier le respect et la mise en œuvre du PTBA conformément aux allocations budgétaires et catégorielles prévues dans l'accord de financement.

Le démarrage de la mission est prévu au mois d'octobre 2025 pour une durée de 12 mois renouvelable sur la base d'une évaluation de la performance du consultant jugée satisfaisante par l'Unité de Gestion de Projet (UGP).

Les Termes de Référence (TDR) pour la mission sont joints au présent appel à manifestation d'intérêt.

L'Unité de Gestion de Projet PTN invite les candidats admissibles, Consultants individuels à faire part de leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants potentiels intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour exécuter les services (un CV détaillé indiquant l'exécution des prestations analogues, expériences dans des conditions semblables, disponibilité des connaissances nécessaires), une lettre de motivation de 2 pages maximum expliquant les motivations profondes d'intérêt pour la mission, les qualifications et expériences spécifiques pertinentes similaires à prendre en compte pour l'examen des expressions d'intérêt en vue de la sélection, les attestations de services rendus, les attestations de formation, etc...).

Pour répondre aux exigences de la mission, le candidat devra présenter le profil suivant :

- Être titulaire d'un diplôme d'enseignement supérieur (BAC + 5) en audit, gestion, finances, économie ou équivalent ;
- Être de bonne moralité et se conformer à la politique du PTN en matière de fraude, de corruption, de Violences Basées sur le Genre, Exploitation et Abus Sexuel/Harcèlement sexuel. ;

- Avoir une expérience minimum de huit (08) ans dans la pratique de l'audit interne en entreprise ou dans les projets de développement, ou de pratique de l'audit externe financier et comptable, audit de gestion ou audit opérationnel au sein d'un cabinet d'audit reconnu par l'ordre professionnel du pays d'origine ;
- Avoir une expérience minimum de cinq (05) ans au poste de responsable d'un service d'audit interne, de contrôle de gestion ou d'auditeur senior dans un cabinet ;
- Une bonne connaissance des procédures de la Banque mondiale ou de tout autre bailleur, en matière de passation des marchés et de gestion financière serait un atout ;
- En plus d'une bonne expression orale et écrite en français, le candidat devra être capable de lire en anglais et de créer les conditions propices de travail en équipe ;
- Avoir une parfaite maîtrise de logiciels bureautiques standards (MS Excel, Word, PowerPoint, ...) ;
- Avoir une bonne pratique des logiciels de gestion comptable et financière.

**Ce poste relève de la catégorie C2.**

L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes, 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs de FPI » de la Banque mondiale, Sixième Edition, février 25 (Règlement de passation des marchés), qui énonce la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts. Le candidat devra compléter l'Attestation d'intégrité de l'AFD et la retourner dûment signée accompagnée de sa manifestation d'intérêts.

Un Consultant individuel sera sélectionné selon la méthode de Sélection de Consultants individuels par mise en concurrence ouverte nationale telle que décrite dans le Règlement de passation des marchés susmentionné.

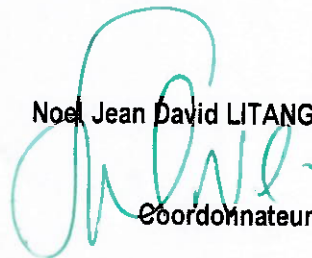
Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse physique ci-dessous ou à l'adresse électronique [recrutement@ugpatn.cd](mailto:recrutement@ugpatn.cd) chaque jour ouvrable de 9 heures à 16 heures locales.

L'UG PTN se réserve le droit de vérifier l'authenticité des informations fournies par les candidats aux fins de la présente sélection. Les candidats ayant fourni des informations tronquées ne seront pas retenus pour la suite du processus de passation des marchés.

Les Manifestations d'Intérêt, écrites en langue française, doivent être déposées physiquement à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier accompagné d'une version électronique en format Word ou Pdf copiable sur une clé USB ou envoyées par courrier électronique en format Pdf copiable à l'adresse mail : [recrutement@ugpatn.cd](mailto:recrutement@ugpatn.cd) au plus tard le **11 août 2025 à 14h00' heures locales (TU+1) et porter clairement la mention : «AMI N°2/MPTN/UG/PTN/2025- Recrutement d'un Auditeur Interne au sein de l'Unité de Gestion du Projet de Transformation Numérique (PTN).**

Cellule Infrastructures  
70A, avenue Roi Baudouin  
Commune de la Gombe  
à Kinshasa.  
Tél: +243 970 140 323

Noel Jean David LITANGA SANGU PAMBA



Coordonnateur

## ATTESTATION D'INTÉGRITÉ DE L'AFD

AMI N° \_\_\_\_\_

De : \_\_\_\_\_

Nous déclarons et nous nous engageons à ce que ni nous ni personne, y compris tout membre de notre joint-venture ou tout fournisseur, contractant, sous-traitant, consultant, sous-consultant, le cas échéant, agissant en notre nom avec l'autorité nécessaire ou avec notre connaissance ou consentement, ou facilité par nous, ne s'est engagé ou ne s'engagera dans une activité interdite en vertu de la Politique du Groupe AFD pour la prévention et la lutte contre les Pratiques Prohibées<sup>1</sup> dans le cadre de la présente procédure de passation de marché et (en cas d'attribution) de l'exécution du contrat susmentionné ( « Contrat »), y compris tout amendement y afférent.

Nous acceptons de conserver tous les comptes, registres et autres documents (sur support papier ou électronique) relatifs à la passation et à l'exécution du contrat.

Nous, toute partie agissant en notre nom, les membres de notre joint-venture, nos sous-traitants, nos actionnaires directs ou indirects, et nos filiales, autorisons l'AFD à mener des enquêtes et, en particulier, à inspecter les documents et pièces comptables relatifs à la passation et à l'exécution du Contrat, y compris, mais sans s'y limiter, à nos processus et règles internes relatifs au respect des sanctions internationales prononcées par les Nations Unies, l'Union européenne et/ou la France, et à les faire vérifier par des auditeurs nommés par l'AFD.

Nous déclarons que nous avons payé, ou que nous paierons, les commissions, avantages, honoraires, gratifications ou frais liés à la procédure de passation ou à l'exécution du contrat au(x) tiers suivant(s) (par exemple, un intermédiaire/agent) (\*):

Nom du bénéficiaire	Coordonnées de la personne à contacter	Objectif/objet	Montant (indiquer la devise)

(\*): Si aucun montant n'a été payé ou n'est à payer, indiquer « Aucun ».

Nous reconnaissons que la participation de l'AFD au financement du Contrat est soumise à la Politique de prévention et de lutte contre les Pratiques Prohibées du Groupe AFD.

<sup>1</sup> Disponible sur <https://www.afd.fr/en>

Nous reconnaissons que l'AFD ne sera pas en mesure de participer au financement du Contrat si nous, y compris toute partie agissant en notre nom<sup>2</sup>, tout membre de notre joint-venture, tout fournisseur, contractant, sous-traitant, consultant ou sous-consultant, tout actionnaire direct ou indirect, ou toute filiale agissant :

- sont directement ou indirectement soumis, contrôlés par une personne ou une entité soumise ou agissant au nom ou pour le compte d'une personne ou d'une entité soumise à des sanctions financières adoptées par les Nations Unies, l'Union européenne et/ou la France<sup>3</sup>.
- sont directement ou indirectement soumis, contrôlés par une personne ou une entité soumise, ou agissant au nom ou pour le compte d'une personne ou d'une entité soumise à des sanctions sectorielles adoptées par les Nations Unies, l'Union européenne<sup>4</sup> et/ou la France.
- Dans le cadre de l'exécution du Contrat, acquérir ou fournir des biens faisant l'objet d'un embargo adopté par les Nations Unies, l'Union européenne et/ou la France<sup>5</sup>.

Nous nous engageons à informer sans délai l'Administration contractante, qui informera l'AFD, de tout changement de circonstances concernant les sections ci-dessus après la signature de la présente Convention.

Nom: \_\_\_\_\_ En qualité de : \_\_\_\_\_

Dûment habilité à signer au nom et pour le compte de<sup>6</sup>: \_\_\_\_\_

Signature \_\_\_\_\_

Date: \_\_\_\_\_

---

<sup>2</sup> Les dirigeants (y compris toute personne membre de l'organe d'administration, de direction ou de surveillance, ou ayant un pouvoir de représentation, de décision ou de contrôle), les employés ou les agents (qu'ils soient déclarés ou non).

<sup>3</sup> Les références ou adresses de sites Internet suivantes sont fournies à titre d'information uniquement : Pour la liste tenue par les Nations unies, l'Union européenne et la France, le site Internet suivant peut être consulté : <https://gels-avoirs.dgtresor.gouv.fr/List>

<sup>4</sup> Pour information uniquement, les sanctions sectorielles de l'UE sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.sanctionsmap.eu/#main>

<sup>5</sup> Pour information uniquement, les sanctions sectorielles de l'UE sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.sanctionsmap.eu/#main>

<sup>6</sup> En cas de joint-venture, le nom de la joint-venture doit être inséré ici et la personne dûment autorisée à signer la demande, l'offre ou la proposition au nom du demandeur, du soumissionnaire, de l'offrant ou du consultant doit signer la convention.

**REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO**  
**PROJET DE TRANSFORMATION NUMÉRIQUE EN RDC**  
**(P180495)**

**ZR-CI-492387-CS-INDV**

<b>RECRUTEMENT D'UN AUDITEUR INTERNE AU SEIN DE L'UNITE DE GESTION DU PROJET DE TRANSFORMATION NUMERIQUE(PTN)</b>
---

## **I. Contexte et Justification**

### **1.1. Contexte nationale**

La République Démocratique du Congo (RDC) dispose d'un énorme potentiel dans l'économie numérique qui pourrait contribuer de manière significative au PIB du pays, augmenter les opportunités d'emploi et d'entrepreneuriat et améliorer la prestation de services à la population, mais ce potentiel n'est pas encore exploité.

Le taux de pénétration du haut débit s'élève actuellement à seulement 17,2 pour cent, sur la base d'abonnements à haut débit uniques<sup>1</sup> et les réseaux mobiles à large bande existants ne couvrent qu'environ la moitié de la population, avec des prix de détail du haut débit parmi les plus élevés d'Afrique. En outre, la prestation de services numériques est encore faible, avec peu de plateformes et de systèmes numérisés capables de faciliter l'efficacité des services publics et l'accès aux services par la population. La RDC manque également de compétences numériques et d'un écosystème d'innovation numérique pour soutenir la transformation numérique. Tous ces éléments, s'ils sont bien développés, peuvent contribuer et contribueront à créer d'immenses possibilités de création d'emploi, ainsi que de nombreuses possibilités d'entrepreneuriat pour les jeunes.

### **1.2 Description du Projet**

Le Gouvernement de la RDC a mis en place un Projet de la Transformation Numérique, financé par la Banque mondiale et l'Agence française de développement (AFD), qui renforcera l'accroissement de l'accès à une connectivité haut débit abordable et de haute qualité, à des services et solutions numériques à fort impact et en demande, ainsi qu'à des compétences numériques pertinentes pour l'industrie. L'objectif de développement du projet est d'accroître l'accès et l'utilisation inclusifs de l'internet et renforcer les bases pour les services numériques en RDC.

Le Projet est conçu pour appuyer la transformation numérique du pays. Pour ce faire, il investira dans (i) l'infrastructure de connectivité numérique fondamentale nécessaire pour soutenir le mouvement vers l'accès numérique universel ; (ii) l'infrastructure publique numérique transversale (DPI) fondamentale requise pour faire évoluer les transactions numériques et à distance (dans les secteurs privé et public) ainsi que la prestation de services de manière rentable et sécurisée au niveau sectoriel ; (iii) le renforcement de la base de compétences numériques avancée et l'écosystème d'innovation numérique de la RDC pour garantir l'utilisation productive de la technologie, tout en créant des liens avec des emplois numériques et soutenir le développement de nouveaux services numériques, et (iv) le renforcement de la capacité institutionnelle et la gouvernance nécessaires pour mener des initiatives connexes de manière concertée et intégrée.

#### **1.2.1 Les Composantes du Projet**

Le Projet est constitué de cinq composantes réparties de la manière suivante :

- **Composante 1 - Élargir l'accès et l'inclusion numériques** : Cette composante soutiendra le développement de cadres favorables et fournira un financement pour compléter et catalyser les investissements du secteur privé dans le déploiement d'infrastructures de réseaux à large bande, en vue d'accélérer les progrès de la RDC vers l'accès universel au haut débit et une inclusion

<sup>1</sup> GSMA, 2022, Market Intelligence.

numérique plus large, à travers l'extension du backbone fibre optique nationale et la connectivité rurale.

- **Composante 2 – Introduire de bases numériques pour la prestation de services :** Cette composante soutiendra les investissements dans les éléments de base numériques transversaux nécessaires pour étendre de manière rentable et sécurisée la fourniture de services numériques à travers la RDC, en particulier du côté du secteur public, tout en soutenant leur intégration dans les services clés pour améliorer l'accès. Elle se concentrera sur les infrastructures et plates-formes numériques partagées et transversales qui permettraient au gouvernement d'étendre son utilisation aux outils numériques.
- **Composante 3 - Développer une main-d'œuvre compétente en matière de numérique et stimuler l'innovation dans les services numériques :** Cette composante soutiendra le développement des compétences numériques et du système national d'innovation, en améliorant les compétences et en renforçant les capacités des fonctionnaires, des étudiants et des entrepreneurs engagés dans des programmes dans le domaine de la technologie, en stimulant les liens entre le secteur de l'enseignement supérieur et le secteur technologique, et en alimentant le développement de solutions numériques locales qui encouragent une utilisation productive de la technologie numérique.
- **Composante 4 - Coordination institutionnelle et gestion du projet :** Cette composante financera la gestion et la coordination du Projet du bénéficiaire en matière de capacités, y compris la passation des marchés, la gestion financière, le suivi et l'évaluation, ainsi que la gestion des aspects environnementaux et sociaux (E&S).
- **Composante 5 - CERC :** Cette composante est la composante d'intervention d'urgence (CERC).

### 1.2.2 Portée géographique du projet

Les activités du Projet seront mises en œuvre à l'échelle nationale, en se concentrant principalement sur les 10 provinces du Cadre de partenariat pays (CPF) entre la Banque mondiale et le Gouvernement de la RDC, à savoir Kinshasa, Kwilu, Kongo-central, Kasai, Kasai-Central, Kasai-Oriental, Lomami, Nord-Kivu, Sud-Kivu et Ituri ; ainsi que de nombreuses autres provinces à travers le pays.

Ce Projet s'inscrit dans le cadre d'un programme régional plus large implémenté à travers plusieurs pays d'Afrique orientale et australe, financé par la Banque mondiale, qui comprend un appui au COMESA (Marché commun de l'Afrique orientale et australe) afin de renforcer la coordination régionale et l'intégration économique.

### 1.2.3 Financement et gestion du projet

Le projet est financé par la Banque mondiale pour un montant de 400 millions de dollars américains et cofinancé par l'AFD à hauteur de 100 millions d'euros. Le projet a été approuvé le 27 juin 2024 et l'Accord de Financement a été signé le 25 novembre 2024 et est entré en vigueur le 24 juin 2025. Il sera mis en œuvre sur une période de 5 ans et se clôturera en décembre 2029.

Le projet est géré par une Unité de Gestion du Projet (UGP) qui a été mise en place au sein du Ministère des Postes, Télécommunications et Numérique (MPTN).

Le dispositif institutionnel se compose d'une série d'institutions qui jouent un rôle clé dans la mise en œuvre du projet et qui en sont également les bénéficiaires, dans l'économie numérique : MPTN, Ministère de l'Intérieur, le Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire, l'Agence pour le Développement du Numérique (ADN), Organisation Nationale pour l'Identification de la Population (ONIP), Autorité de Régulation des Postes, Télécommunication et TIC (ARPTIC), Fonds de Développement du Service Universel (FDSU), Société Congolaise de la Fibre Optique (SOCOF), etc...

Dans ce cadre, le Projet souhaite recruter un Auditeur Interne qui sera affecté à la Coordination du Projet et membre de l'UGP.

## **II. Fonctions et Responsabilités**

Sous la supervision du Coordonnateur et sous l'autorité exclusive du Secrétaire Général aux Postes, Télécommunications et Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication, l'Auditeur Interne assure des fonctions selon les exigences du Projet. Il s'acquitte en particulier des tâches suivantes:

### **A – A titre de la planification :**

- Elaborer le plan d'audit annuel et la matrice des risques afin de définir des priorités cohérentes avec les objectifs de Projet. Ce plan sera soumis à l'approbation du Coordonnateur ;
- Participer à l'évaluation de la planification générale du plan de travail et budget annuel (PTBA) et du plan annuel/trimestriel d'audit.

### **B – A titre de contrôle/investigation :**

- Exécuter seul ou en équipe les missions d'Audit Interne en conformité avec les normes internationales régissant la pratique professionnelle de l'audit interne et les procédures admises ;
- Evaluer l'application effective des manuels d'exécution et des procédures et la qualité du système de contrôle interne ;
- Evaluer la performance du Projet (économie, efficacité, efficacie) en termes de gestion des opérations administratives, comptables, financières, techniques ainsi que de passation des marchés par l'approche des risques et identifier les possibilités d'amélioration ;
- Identifier les dysfonctionnements opérationnels, en évaluer les conséquences et proposer des moyens appropriés pour y remédier ;
- Contrôler périodiquement les transactions financières liées aux activités du Projet, en s'assurant de leur opportunité, leur régularité, ainsi que des niveaux de risques, fraudes et corruptions éventuelles ;
- Réaliser des inspections physiques des biens et services acquis et des travaux réalisés ;
- Examiner les dossiers de passation des marchés pour s'assurer du respect des termes des accords de financement, de la qualité et de l'efficacité du classement et de l'archivage des pièces ;
- Vérifier la sincérité et la fiabilité des informations financières et comptables, ainsi que la sécurité des enregistrements comptables :
  - ✓ Eligibilité des dépenses, respect des allocations budgétaires, assurer leur exhaustivité, de leur régularité ;
  - ✓ Justification des dépenses : contrôle de la force probante et de l'authenticité des pièces justificatives (absence de rature, d'indices de falsification, etc.) ; et
  - ✓ Qualité et efficacité du classement et de l'archivage des pièces comptables ;
- Examiner l'efficacité de la protection des actifs : Codification des immobilisations, système et outils de gestion de la comptabilité matière (inventaire des immobilisations, livres et divers documents d'enregistrement de la comptabilité matière, fiches de stock, etc.), gestion des comptes bancaires et disponibles en caisse, etc ;
- Evaluer le système d'information et de gestion ainsi que des outils d'aide à la décision existant au sein du Projet et proposer des améliorations ;
- Examiner la pertinence et le fonctionnement effectif des procédures mises en place pour lutter contre la corruption, notamment la constitution de commissions d'évaluation des offres, les mécanismes mis en place pour recevoir et traiter les plaintes des soumissionnaires, les publications des marchés etc. ;

- Mener des missions spéciales d'investigation et des contrôles inopinés. Ces investigations et contrôles porteront sur les services administratifs, comptables, financiers, opérationnels et de passation des marchés ainsi que des différents acteurs impliqués à quelque niveau que ce soit dans l'exécution des activités du Projet ;
- Vérifier le respect et la mise en œuvre du PTBA conformément aux allocations budgétaires et catégorielles prévues dans l'accord de financement.

### **C – A titre de l'amélioration du contrôle**

- S'assurer de la mise en œuvre des recommandations des audits internes, externes, et des différentes missions de supervision des bailleurs de fonds sont prises en compte et dûment exécutées ;
- Contribuer au renforcement des capacités en termes de maîtrise des procédures des acteurs impliqués dans la mise en œuvre du Projet ;
- Recommander, le cas échéant, des mesures d'amélioration de la gestion du Projet ;
- Exécuter tous autres travaux et tâches qui rentrent dans le cadre de la fonction d'Audit Interne telle que définie par les organisations professionnelles internationales d'Audit Interne, notamment Institut Français de l'audit et du contrôle interne (IFACI) et l'Institut International de l'Audit interne (IIA).

### **III. Profil requis de l'Auditeur Interne**

- Être titulaire d'un diplôme d'enseignement supérieur (BAC + 5) en audit, gestion, finances, économie ou équivalent ;
- Être de bonne moralité et se conformer à la politique du PTN en matière de fraude, de corruption, de Violences Basées sur le Genre, Exploitation et Abus Sexuel/Harcèlement sexuel ;
- Avoir une expérience minimum de huit (08) ans dans la pratique de l'audit interne en entreprise ou dans les projets de développement, ou de pratique de l'audit externe financier et comptable, audit de gestion ou audit opérationnel au sein d'un cabinet d'audit reconnu par l'ordre professionnel du pays d'origine ;
- Avoir une expérience minimum de cinq (05) ans au poste de responsable d'un service d'audit interne, de contrôle de gestion ou d'auditeur senior dans un cabinet ;
- Une bonne connaissance des procédures de la Banque mondiale ou de tout autre bailleur, en matière de passation des marchés et de gestion financière serait un atout ;
- En plus d'une bonne expression orale et écrite en français, le candidat devra être capable de lire en anglais et de créer les conditions propices de travail en équipe ;
- Avoir une parfaite maîtrise de logiciels bureautiques standards (MS Excel, Word, PowerPoint, ...) ;
- Avoir une bonne pratique des logiciels de gestion comptable et financière.

**Ce poste relève de la catégorie C2.**

### **IV. Soumission des rapports**

Il présente à la fin trimestre et de chaque année au Secrétaire Général, avec copie au Coordonnateur du PTN, un rapport de synthèse sur ses activités, indiquant notamment l'orientation et la portée de celles-ci, le calendrier des travaux et les progrès réalisés dans la mise en œuvre des recommandations contenues dans ses rapports.

Ce rapport contient les éléments suivants :

- La description des problèmes, abus et lacunes importants concernant la gestion du Projet au cours de la période considérée ;
- La description de toutes les recommandations finales faites par l'auditeur interne au cours de la période couverte par le rapport concernant les mesures correctives à prendre pour remédier aux problèmes, abus ou lacunes importants recensés ;

- La description de toutes les recommandations qui n'ont pas été approuvées par le Coordonnateur de PTN ainsi que l'indication de ses raisons à cet égard ;
- L'indication de toute recommandation importante figurant dans les rapports précédents, au sujet desquelles des mesures correctives n'ont pas été mises en œuvre ;
- La description et l'explication des raisons de toute décision de gestion importante révisée au cours de la période couverte par le rapport ;
- Des informations concernant toute décision de gestion importante à laquelle l'auditeur interne ne souscrit pas ;
- Un résumé de tous les cas dans lesquels des informations ou une assistance requise par l'auditeur interne ont été refusées ;
- Un résumé du rapport présenté par l'auditeur interne au Secrétaire Général concernant la mise en œuvre des recommandations faites par le Responsable Financier et Administratif.

Par ailleurs, l'Auditeur Interne donne son avis sur la portée de ses activités et la question de savoir si les ressources sont adaptées à la mise en œuvre des activités du Projet.

#### **V. Critère de performances clés**

La performance de l'Auditeur Interne sera mesurée sur la base des indicateurs suivants :

- Elaboration du plan annuel d'audit et la matrice des risques approuvés par la Coordination du projet et sa transmission à la Banque mondiale et à l'AFD au plus tard le 30 novembre de chaque année ;
- Exécution d'au moins 90% des missions prévues dans le plan d'audit ;
- Produire trimestriellement un état de mise en œuvre des recommandations des audits internes, externes et des bailleurs de fonds ;
- Renforcement dans la maîtrise des procédures de mise en œuvre du Projet par la réduction des faiblesses relevées suite aux recommandations antérieures.

Il est attendu de l'Auditeur Interne que chacun de ces indicateurs soit au moins atteint à 75 %. Un pourcentage inférieur ou égal à 50 % est considéré comme performance faible ; la performance est médiocre si un de ces indicateurs est atteint à moins de 30 %. ».

#### **IV. Durée et lieu de la mission**

L'Auditeur interne signera un contrat d'un (1) an renouvelable sur la base de l'évaluation des performances jugées satisfaisantes par l'UGP.